
Biorga Engrais pour jardin

Le complément idéal au compost et au fumier



Biorga Engrais pour jardin est le complément idéal à une fumure de fond à base de compost ou de fumier. Il est riche en éléments rapidement assimilables par les plantes, éléments contenus en quantité trop faible dans le compost et le fumier par rapport aux besoins des plantes. Biorga Engrais pour jardin est exempt de chaux et agit ainsi de manière physiologiquement acide, ce qui permet aux oligo-éléments de rester assimilables par les plantes.

EMPLOI

Avant le semis ou la plantation, épandre régulièrement Biorga Engrais pour jardin et sarcler légèrement. Réduire de moitié la dose recommandée, si on utilise du compost (2 - 4 l/m²) ou du fumier (max. 1,5 l/m²). En cas de besoin, effectuer une fumure complémentaire, en apportant la moitié de la quantité recommandée.

DOSAGE

Couches : 25 - 50 g/m² Légumes à besoin élevé en éléments nutritifs, par ex. choux, poireau, céleris (épandre en deux apports): 160 - 200 g/m² Légumes à besoin moyen en éléments nutritifs, par ex. endive, fenouil, cote de bette, tomate, oignon, pomme de terre: 110 - 130 g/m² Légumes à faible besoin en éléments nutritifs, par ex. radis, doucette, haricot, épinard, petit pois, salade: 50 - 80 g/m² Flore de printemps et d'été: 80 - 110 g/m² Plantes vivaces (en mars/avril): 110 - 130 g/m² Arbustes et plantes de haies (au printemps): 80 - 110 g/m

ANNOTATION

Une poignée d'engrais correspond à environ 30 - 40 g.

Convient à	Arbres/arbustes, Balcon, Jardin, Légumes, Massifs, Parterres fleuris, Pots
Durée d'efficacité	2-3 mois
Taille du conditionnement	1.5 kg 5 kg 15 kg
Dosage	100 g/m ²
Saison	Printemps, Été
Produit	Biorga
Certificat	Bio Suisse Bourgeon Bio Intrants

- **Engrais organo-minéral NK avec magnésium**
- **6 % N Azote total**
- **3 % K₂O Potasse soluble à l'eau**
- **0,7 % Mg Magnésium soluble à l'eau**
- **65 % OS Matière organique d'origine végétale**

Stockage

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

Élimination

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.